

Votre projet en 5 étapes :

1 ETUDE DE FAISABILITE

Un technicien se déplace gratuitement à votre domicile et réalise :

- Une étude de faisabilité
- Des recommandations sur le matériel adéquat.

2 DEVIS

EEC vous adresse ensuite un devis, ainsi qu'un bilan solaire, avec les économies que vous pouvez réaliser.

3 DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Nos équipes prennent en charge toutes les démarches administratives avant et après l'installation.

4 INSTALLATION

L'installation de l'équipement est effectuée par des professionnels.

Durée moyenne des travaux : 2 jours.

5 MISE EN SERVICE

Votre distributeur d'électricité remplace votre compteur, et votre installation est mise en service. L'énergie revendue est déduite directement de votre facture d'électricité.

Les options de notre offre :

- L'entretien annuel de votre installation
- Un dispositif de suivi renouvelable de votre énergie
- Des conditions d'emprunt préférentielles négociées avec notre partenaire la BCI



Pour plus de renseignements  www.eec.nc

Ou contactez nos conseillers au

N° Vert

05 36 36

Appel gratuit

Agences EEC

ENGIE

Agence EEC Bourail
Tél. : 44 11 10
75 Bis rue Jeanne Lemoine
BP 927 98870 Bourail

Agence EEC Canala
Tél. : 27 71 88
Centre médico-commercial
Centre du village 98813 Canala

Agence EEC Koumac
Tél. : 47 61 18
Lotissement Siquieros
236 Rue Joseph Tourte
BP 44 98850 Koumac

Agence EEC Thio
Tél. : 05 36 36
Rue du Gouverneur Feuillet
98829 Thio

Agence EEC Lifou
Tél. : 45 12 33
Waihmene route
Territoriale 2
BP 26 Wé 98820 Lifou

Agence EEC Mont-Dore
Tél. : 05 36 36
Boulari immeuble Makatea
147 Rue du Grand Large BP F3
98848 Noumea cedex

Agence EEC Nouméa
centre-ville
Tél. : 05 36 36
34 Bis rue Austerlitz
98800 Nouméa

Agence EEC Nouméa Pk4
Tél. : 05 36 36
Pk4 15 rue Jean Chalié
98800 Nouméa cedex



L'électricité est là,
même quand on ne la voit pas

Rejoignez



sur www.eec.nc
c'est gratuit !



Téléchargez votre
application gratuite

 



 EEC ENGIE  EEC ENGIE  EEC ENGIE

Construisons notre pays, économisons l'énergie.

EEC
ENGIE

—
**Devenez
producteur
d'énergie
verte et
allégez
votre
facture**
—

Demain commence aujourd'hui

Le saviez-vous ?

Depuis décembre 2015, un arrêté du gouvernement vous permet de produire de l'électricité pour votre propre consommation mais aussi de revendre le surplus de production à votre distributeur.

Pourquoi choisir l'offre solaire EEC ?

UN INVESTISSEMENT RENTABLE

- Une facture d'électricité réduite de 50% à 70%* grâce à l'optimisation de votre consommation d'énergie et la revente du surplus d'énergie produite**
- Une déduction fiscale au titre de l'amélioration de votre habitat
- Des conditions d'emprunt préférentielles négociées avec notre partenaire, la BCI

UN CHOIX RESPONSABLE

- Une énergie 100% verte et locale
- Un matériel de qualité, installé par des spécialistes, et garanti
- L'expérience d'ENGIE, l'un des leaders mondiaux de la transition énergétique

UN CHOIX D'AVENIR

- Réduction de votre dépendance au prix de l'électricité
- Valorisation de votre patrimoine immobilier

* : Economie sans engagement contractuel sur base d'une installation solaire et d'une consommation moyenne

** Rachat garanti par votre distributeur d'électricité (offre valable uniquement pour les particuliers)

Comment ça fonctionne ?

